

*Les subsides*

**Mme Coppins:** Monsieur le Président, nous parlons des besoins de plus d'un million de Canadiens mal logés, qui n'ont pas de logis ou qui vivent dans des logis insuffisants, et le député semble obsédé par des considérations d'ordre architectural, des salles de séjour et salles à manger en L. A en juger à la façon dont il défend le PAREL et à sa conviction que les personnes qui ne sont plus admissibles au PAREL vivent dans un luxe inouï, des Canadiens comme M. Dawson, de la Saskatchewan, doivent-ils avoir le droit d'avoir l'eau courante et le chauffage dans leur maison, d'après lui? S'il pense qu'ils ont le droit d'avoir l'eau courante et le chauffage, pourrait-il me dire pourquoi M. Dawson a communiqué avec le bureau du ministre il y a plus d'un mois au sujet de certaines demandes de financement et qu'on l'a inscrit sur une liste d'attente alors qu'il risquait de devoir faire ces travaux durant l'hiver, dans le nord de la Saskatchewan? Les conservateurs ont-ils l'intention d'empêcher ces gens de bénéficier du programme PAREL parce qu'ils vivent dans le luxe?

**M. Hawkes:** Monsieur le Président, c'est le genre de discours de quelqu'un qui a été élevé à Hamilton ou à Toronto. Quand j'étais enfant, je portais le charbon, j'allais chercher de l'eau, je sortais les eaux sales et j'allais aux «bécosses». La plupart des gens de ma génération qui habitaient ma région ont vécu de la même façon. Le genre de logement que décrit la députée n'a rien de vraiment anormal. Il y a là quelque chose qui m'ennuie beaucoup.

La députée pourrait aussi bien décrire un citadin qui a des problèmes de santé ou un millionnaire qui décide de vivre dans une cabane au milieu des bois. Nous l'ignorons. Nous savons toutefois que tout Canadien qui doit consacrer 30 p. 100 ou plus de son revenu pour se loger décentement dans sa localité peut bénéficier de ce programme. Le cas isolé que la députée nous a présenté est pour le moins curieux.

Nous entendons souvent à la Chambre et en comité des histoires visant à susciter l'intérêt des médias au lieu d'éclairer un débat politique public. Dans son discours de 20 minutes, la députée n'a pas émis un seul principe politique sensé. C'est tout à fait caractéristique.

**M. Gormley:** Monsieur le Président, je voudrais d'abord féliciter le député de Calgary-Ouest (M. Hawkes) de ses commentaires. Je voudrais ajouter quelque chose au sujet du logement en Saskatchewan. Je trouve curieux d'entendre la députée de Hamilton-Est (M<sup>me</sup> Coppins) parler au nom des citoyens de cette province. Comme ma circonscription comprend le quart de la Saskatchewan et que je voyage beaucoup dans le nord de ma province, je m'intéresse particulièrement à la situation du logement dans cette région.

Je voudrais que la députée sache que, l'été dernier, j'ai visité 14 localités situées au-dessus de la 17<sup>ième</sup> ligne de référence. De toute évidence, les localités du Grand Nord ont de nombreux problèmes d'ordre social et économique, mais celui du logement est celui dont on parle le plus souvent, d'abord à cause de la pénurie de logements dans les régions les plus reculées du

Nord et deuxièmement, en ce qui concerne la construction et le financement.

J'ai pu discuter de la question avec mon ami et collègue, le ministre responsable du Logement, et nous avons envisagé la possibilité d'organiser une tribune sur le logement dans le Nord, qui permettrait à tous les maires et conseillers municipaux des localités du nord de la Saskatchewan de se réunir pour examiner les besoins sur le plan de la construction, notamment la possibilité de construire des maisons en rondins dans les localités du Nord, ainsi que le problème du financement. La députée d'Hamilton-Est devrait se réjouir comme moi de savoir que, le 7 juin, le ministre responsable du Logement pour tout le Canada ira dans le nord de la Saskatchewan pour rencontrer les représentants des localités de la région et parler avec eux de la question du logement. Je tiens à féliciter le ministre de cette initiative.

**M. Hawkes:** Monsieur le Président, je suis vraiment heureux de cette intervention. Elle montre parfaitement que de nombreuses personnes vivent dans des régions isolées et que, quand nous parlons du Nord, nous parlons habituellement du coût de la vie très élevé. Nous pouvons parler des hauts salaires versés ou de la pauvreté, mais c'est toujours le coût de la vie élevé que nous mentionnons. Un des traits de génie du programme du ministre c'est qu'une personne qui a un gros salaire peut être considérée comme étant dans le besoin, si elle habite une zone où le coût de la vie est élevé. Nous essayons de fournir des logements dans le Nord, dans le Sud, à Toronto et au Yukon. Il faut féliciter le ministre de cette tentative.

**M. Heap:** Monsieur le Président, apparemment, le député n'était pas présent lorsque j'ai parlé, ni quand j'ai traité plus tôt de cette question. En Saskatchewan, il n'y a pas d'argent pour le PAREL en milieu rural. Il n'y a pas un sou de disponible pour qui que ce soit et c'est un renseignement qui m'a été fourni par le cabinet du ministre, aujourd'hui même. Le déblocage de fonds est sans cesse reporté. Même si le ministre disait mardi, dans une note interne à tous les bureaux, que l'argent est disponible, son cabinet a dû reconnaître que ce n'est pas vrai, l'argent n'est pas disponible. Il ne s'agit pas d'un millionnaire excentrique, il s'agit de toutes les personnes de la Saskatchewan qui pourraient avoir droit aux subventions du PAREL, mais ne peuvent les obtenir.

**M. Hawkes:** Monsieur le Président, je m'excuse de ne pas avoir été présent pendant le discours du député, mais je travaillais sur une question concernant l'immigration. Ce que je devrais faire, c'est demander au député si, quand l'argent sera disponible, il pense qu'il ira à ceux qui en ont besoin et s'il croit qu'il sera disponible demain. Je ne pense pas que le problème existe depuis bien longtemps. Il y a toujours un retard administratif.

Il se peut que les gens de Saskatchewan ne reçoivent pas leur argent aujourd'hui, mais le recevront-ils demain? Et lorsqu'ils le recevront, ira-t-il à ceux qui en ont le plus besoin? Le premier principe de politique publique c'est que lorsque l'argent est disponible, il aille aux personnes qui en ont besoin.